

Infos Déchets n°4

En 2015, un nouveau calendrier de collecte arrive !

La Communauté de Communes du Tardenois informe ses usagers qu'un nouveau calendrier de collecte des déchets ménagers sera mis en place **à partir du 1^{er} janvier 2015**.

En effet, le renouvellement du marché va permettre d'optimiser le circuit de collecte en limitant le nombre de kilomètres parcourus et le temps de collecte des déchets et va permettre de répondre aux difficultés aujourd'hui identifiées dans certaines communes.

Les ordures ménagères et les déchets recyclables seront collectés en même temps, selon le **calendrier** suivant :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Beuvarde	Courmont	Coulonges Cohan	Bruyères sur Fère	Fère en Tardenois (Secteur 2 et Villemoyenne)
Cierges	Le Charmel	Dravegny	Nanteuil Notre Dame	
Fresnes en Tardenois	Goussancourt	Mareuil en Dole	Fère en Tardenois (Secteur 1)	
Sergy	Ronchères	Loupeigne	Saponay	
	Villers Agron	Seringes et Nesles		
	Vézilly			
	Villers sur Fère			

Tu sors ce soir ?



Non ! J'attends la semaine prochaine, je ne suis qu'à moitié rempli.

Rattrapage des jours fériés :

Collecte du **jeudi 25 décembre**

reportée au **samedi 27 décembre** pour les communes suivantes :

Bruyères sur Fère, Loupeigne, Mareuil en Dôle, Nanteuil Notre Dame, Saponay et Villers sur Fère.

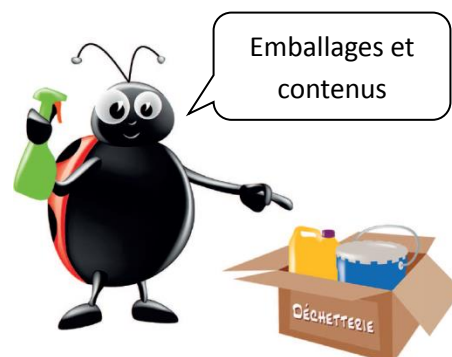
Collecte du **jeudi 1^{er} janvier** reportée au **samedi 3 janvier** pour les communes suivantes : Bruyères sur Fère, Nanteuil Notre Dame, Secteur 1 de Fère en Tardenois (nouveau calendrier).

Pas de changement pour les autres communes.

Déchets spécifiques des ménages : le bon geste, c'est la déchèterie !

Qu'est-ce que c'est ?

Ce sont principalement des déchets de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage pour les ménages. Ils se présentent sous forme liquide, solide, pâteuse ou gazeuse dans des contenants divers (cartons, aérosols, pots,...).



Emballages et contenus

Dans le garage ou dans la cave : colles, mastics, peintures, enduits, décapants, liquides de refroidissement, antigels,...

Dans les placards : Imperméabilisants, alcools, insecticides,...

Sous l'évier : déboucheurs, sodas, acides,...

Dans l'abri du jardin : engrais, phytopharmaceutiques, anti-mousses, chlores pour piscines,...

Que deviennent-ils ?

Dès qu'ils sont collectés en déchèterie, les déchets spécifiques des ménages font l'objet d'un premier tri par les gardiens, de façon à ce que les produits ne se mélangent pas. Ensuite, ils sont collectés et conduits en centre de traitement pour être valorisés ou éliminés.

Les déchets diffus spécifiques ne vont pas à la poubelle, ni dans les canalisations ! Ils doivent être apportés en déchèterie dans leur emballage d'origine.

BRICOLAGE & DÉCORATION CHAUFFAGE, CHEMINÉE & BARBECUE ENTRETIEN MAISON ENTRETIEN PISCINE ENTRETIEN VÉHICULE JARDINAGE



Combien nous coûtent nos déchets (2013)?

Collecte et traitement



Seuls les déchets recyclables sont source de recettes pour la collectivité : le tri, un geste de valeur !

De plus en plus de déchets recyclables sont collectés !

En effet, alors qu'en **2013**, les déchets recyclables (emballages et verres) représentaient **28%** de l'ensemble des déchets collectés, ils en représentent **34%** en **2014**.

→ Cela traduit un effort de tri de la part des usagers !

La distribution d'un **bac jaune** destiné à la collecte des emballages recyclables a permis de faire un rappel des consignes de tri et de sensibiliser de nouveaux trieurs !

Les **contrôles de pré-collecte** réalisés depuis le début de l'année par l'ambassadeur de tri ont aidé les usagers à corriger leurs erreurs de tri.

Ensemble, poursuivons nos efforts !

Et en cas de doute, pensez à contacter le service des déchets ménagers : infodechets@cctardenois.fr ou **03.23.70.48.10**



Les fêtes de fin d'année approchent...

Pendant cette période, la production de déchets augmente...

Petit rappel des consignes de tri :



Papiers cadeau plastifiés, métallisés ou pailletés



Papiers cadeau de type kraft



Coques d'emballage en plastique des jouets, polystyrène, « papier bulles »



* *Astuce réduction des déchets :*

Fabriquez vous-même vos papiers cadeau à partir de papier de bureau, kraft, journal ou de tissu récupérés que vous pouvez décorer.

Une idée pour occuper les enfants pendant les vacances !



Les cartons doivent être découpés pour rentrer dans le bac jaune ou apportés en déchèterie !



Les sapins de Noël doivent être apportés en déchèterie !

Attention, en raison des fêtes de fin d'année, la déchèterie sera **exceptionnellement fermée** du 24 décembre au 3 janvier inclus.

